Votre troupeau est atteint de DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE (DNCB)

Comment nous contacter ?

- **Ligne dédiée à la DNCB**
  04 74 45 99 92
  Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

- **Service aux entreprises**
  04 74 45 99 40

- **Service action sanitaire et sociale**
  04 74 45 99 90 Choix 1

- **Service santé sécurité au travail**
  sst.blf@ain-rhone.msa.fr
  04 74 45 99 90 Choix 2 – 1

- **Cellule Stop Mal être**
  04 78 92 63 30
  Laissez un message avec vos coordonnées et vous serez rappelé(e) rapidement

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE
24H/24 7J/7
09 69 39 29 19*
agriecoute.fr
*prix d'un appel local

La MSA présente à vos côtés

- Votre troupeau est atteint par la DNCB, un représentant de la MSA viendra vers vous afin d'organiser un accompagnement adapté.
- Le service aux entreprises peut vous accompagner à faire face à l'impact économique de la DNCB sur votre exploitation à travers la prise en charge de cotisations ou la mise en place d'échéancier.
- Le service action sanitaire et sociale propose de vous contacter afin de vous apporter toute l'aide dont vous avez besoin.
- Le service Santé Sécurité au Travail peut vous accompagner afin d'exercer votre activité en toute sécurité dans le contexte de DNCB (aide à l'achat de matériel de contention pour la vaccination, …).

Un point de situation sur vos droits pourra également vous être proposé dans le cadre d'un rendez-vous prestations. Ceci nous permettra de vérifier si vous bénéficiez bien de l'ensemble des prestations auxquelles vous avez droit.

Votre MSA Ain-Rhône
msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore